



RCS : CASTRES
Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00291
Numéro SIREN : 421 148 990
Nom ou dénomination : A.L.

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2017 sous le numéro de dépôt 1496



N° 10937*19
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DÉPÔT AU GREFFE

DGFIP N° 2050 - SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL A.L.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise : Lieu dit la Ventenaye 81300 GRAULHET		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET* 4 2 1 1 4 8 9 0 0 0 0 2 9				Néant ☐ *	
				Exercice N clos le, 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 754	12 994
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	717 667	345 550
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	600	600
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 093 565	734 421
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	267 337	267 337
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	400 000	400 000
Disponibilités	CF	CG	230 086	230 086	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	245	245	
TOTAL (III)	CJ	CK	897 668	897 668	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 991 233	734 421
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL A.L.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)			DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	1 486 913	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-651 677	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 055 236	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	37 049	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 292	
	Dettes fiscales et sociales			DY	160 236	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	201 577		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 256 812		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	201 577	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.L.						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	379 200	FH		FI	379 200
		FJ	379 200	FK		FL	379 200
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	135
	Autres Produits (1) (11)					FQ	11
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	379 345
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	16 464
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 578
	Salaires et traitements *					FY	205 680
	Charges sociales (10)					FZ	85 952
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	7 437
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	50 234
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	35 548
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 408
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	43 956
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	717 667
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	789
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	718 456
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-674 501
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-624 267

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.L.</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	90		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-90		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	27 320		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	423 301		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 074 978		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-651 677		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	135		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	36 647		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	33 316	obligatoires	A9	3 331
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
PV code de la route		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		90			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL A.L.										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			[Dont Composants M2]		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants M3]		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	29 748	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	29 748	LO		LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U	1 228 095	8V		8W			
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
	TOTAL IV				LQ	1 228 095	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1 257 843	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP	29 748	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	29 748	NH		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations			164 278		IØ		ØX	1 063 817	ØY		
	Autres titres immobilisés					1I		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					1Z		2E		2F		
	TOTAL IV			164 278		13		NJ	1 063 817	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14	164 278	ØK		ØL	1 093 565	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE COMPTABLE

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 1 256 812.48 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -651 677.05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/03/2017.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|--------------------------|-----------|
| - Matériel de transports | 4 à 5 ans |
|--------------------------|-----------|

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencs & aménagts construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencs & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	29 748	
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	29 748	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		
Autres participations			1 228 095	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL GENERAL			1 257 843	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers		29 748	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		29 748	
	FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			164 278	1 063 817	
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immob. financières					
TOTAL			164 278	1 063 817	
TOTAL GENERAL			164 278	1 093 565	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Inst. générales agencem. aménag.				
Matériel de transport	9 317	7 437		16 754
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	9 317	7 437		16 754
TOTAL GENERAL	9 317	7 437		16 754

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des	
AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	600		600
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 257	10 257	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	710	710	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	250 823	250 823	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 548	5 548	
	Charges constatées d'avance	245	245	
TOTAUX		268 182	267 582	600
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	245
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	245

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	15 805
Disponibilités	26 025
TOTAL	41 830

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000.00	200.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000.00	200.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 292	4 292		
Personnel & comptes rattachés	11 168	11 168		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	118 750	118 750		
Etat & Impôts sur les bénéfices	9 671	9 671		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	18 647	18 647		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 000	2 000		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	37 049	37 049		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	201 577	201 577		
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.				
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	37 049			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	789
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 292
Dettes fiscales et sociales	115 417
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	120 498

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CAL - SARL A.L.

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE s'élève à 4 604 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

A.L.
EURL au capital de 100 000.00 euros
Siège social : Lieu dit la Ventenaye 81300 GRAULHET
RCS n°421148990- RCS CASTRES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
Du 8 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le 8 juin à 14h00,
Au siège social,

Le soussigné M AZNAR Antoine demeurant 155 Chemin de Teyssonnie 81 300 GRAULHET,

Associé unique, de la société A.L., entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, M AZNAR Antoine, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2016.

Les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport spécial de la gérance, établi par l'associé unique.

A mis à disposition les documents suivants :

- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- Les annexes comptables

A pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2016.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce.
- Délégation de pouvoir.

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2016

L'associé unique, après avoir établi le rapport de gestion approuve ce rapport, ainsi que l'inventaire et les comptes l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître pour ledit exercice un résultat déficitaire de 651 677.05 Euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'associé unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 651 677.05 Euros en totalité au compte autres réserves.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2015	0	0	0
Année 2014	20 000	0	0
Année 2013	20 000	0	0

Décision N° 3 - Approbation des conventions relevant de l'article L223-19 du code de commerce

L'associé unique approuve les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce et mentionnées dans rapport spécial établi à cet effet.

Décision N° 4 - Délégation de pouvoir

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de réaliser toutes les formalités légales.

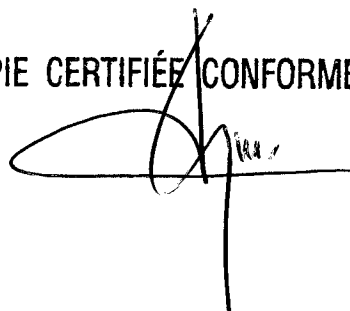
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et l'associé unique.

Fait à GRAULHET,
Le 08/06/2017.

Signature de l'associé unique En sa qualité de gérant de la Société :

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a vertical line and a small flourish.

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platière 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreffe.fr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

A.L.

Lieu dit la Ventenaye
81300 Graulhet

V/REF :

N/REF : 2015 B 291 / 2017-B-1496

Le Greffier du Tribunal de Commerce CASTRES certifie qu'il a reçu le 16/06/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

A.L.

Société à responsabilité limitée

Lieu dit la Ventenaye

81300 Graulhet

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1496 le 19/06/2017

R.C.S. CASTRES 421 148 990 (2015 B 291)

Fait à CASTRES le 19/06/2017,

Le Greffier

